

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SIEGEN
Extrait du procès-verbal des délibérations
Du Conseil Municipal

Séance du 22 mai 2014
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 13
 Date de la convocation : 13 mai 2014
 L'an deux mil quatorze, le vingt-deux mai à 19.30 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SCHALCK Richard.

Présents : BRAUN Daniëlle, BRAUN Marc, FOELLER Benoît, FRITZ Jean-Luc, FRITZ Lucien, GABEL Laurent, GAST René, HAMMER Christophe, HAMMER Rémy, HUBSCH Franck, MATHERN Françoise. SCHALCK Richard, WAGNER Philippe.

Absents excusés : FRITZ Marie-Andrée, KLIMA Peter.

Rétrocession des sur-largeurs départementales

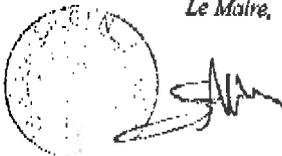
Le maire présente la proposition du conseil général de rétrocéder des sur-largeurs départementales aux abords des RD 80 et RD 104.

Le conseil municipal après délibération, décide :

- d'émettre un avis favorable à cette possibilité d'acquisition
- d'autoriser le maire à faire appel à un géomètre, les frais de géomètre seront à la charge de la commune.
- d'autoriser le maire à signer tous documents nécessaires à cette affaire.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 27/5/2014
 Publiée ou notifiée le 27/5/2014
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire,



Pour extrait conforme
 Siegen, le 23 mai 2014
 Le maire :
 Richard SCHALCK

